



République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

Ministère de la Justice et des
Droits de l'Homme

COUR D'APPEL DE CONAKRY

Tribunal de Commerce de Conakry

* * *

RÔLE D'AUDIENCE DE RÉFÉRÉ DU 10/04/2025

COMPOSITION DU TRIBUNAL

PRÉSIDENT(E) : M. Mamoudou CAMARA

Greffier(E) : Mme Aminata DOOUNO

JUDICALEX
GN

Conception & Réalisation

Judicalex SARL

contact@judicalex-gn.org

Tel: 613 87 08 92 / 612 73 55 77



Télécharger / consulter en ligne

No	NUA	RG	Demandeurs	Défendeurs	Objet
1	JUDR090425GNTC102	103	La société Smooth Ocean PTE LTD	La société STS Seashore Group PTE LTD	Référé
2	JUDR010425GNTC94	095	Oumou BARRY, Yarie KEITA (et autres)	L'A J E C L'Alya Genie Construction, Ibrahima BARRY, l'entreprise Koultoumy construction	Distraction de bien saisi
3	JUDR250325GNTC81	081	Consulat Honoraire d'Ukraine en République de Guinée	Moustapha Zaidan, et une autre	Distraction de bien saisi de bien saisi et PDI
4	JUDR250325GNTC82	082	Charles Amara SOSSADOUNO	Moustapha Zaidan	Contestation de saisie vente de recellement des biens saisis
5	JUDR260325GNTC86	087	Société Everest Construction et Consultants	Groupe M.A.D GUINEA, la Banque Islamique de Guinée	Contestation de saisie attribution de créances
6	JUDR260325GNTC88	089	Abdoulaye BALDE	La société Guinea Mar Gradioso Promoção Imobiliariat Construcoes SA, Ibrahima Kasus DIOUBATE, la société Ecobank Guinée	Contestation de saisie attribution de créances
7	JUDR280325GNTC91	092	L'entreprise Elite Guinée Business Services	Saliou Diané DIALLO	Contestation du procès verbal de saisie attribution de créances
8	JUDR280325GNTC92	093	L'entreprise Elite Guinée Business Services	Madame Saliou Diané DIALLO, Abdoulaye DIALLO	Contestation du procès verbal de saisie attribution de créances
9	JUDR081024GNTC790	N/A	Société Fako Guinea Bauxite SA	La Société Ashapura Guinea Ressources SARL	Liquidation d'astreintes
10	JUDR140225GNTC45	045	La société Afriland First Bank SA	la société crédit Rural de Guinée	Paiement des causes de la saisie et DI
11	JUDR081024GNTC789	N/A	S.C.E.T.C.H SARLU	Alseny CAMARA, SGG SA	Contestation

TCC - RÔLE D'AUDIENCE DE RÉFÉRÉ DU 10/04/2025

No	NUA	RG	Demandeurs	Défendeurs	Objet
12	JUDR200325GNTC75	075	La Société Générale Guinée SA	Ousmane CAMARA, Me Alhousseine SIDIBE et plusieurs autres	Référé d'heure à l'heure (Annulation de procédure tendant à la vente aux enchères publiques et changement de lieu de vente)
13	JUDR081024GNTC786	N/A	Société Anglogold Ashanti de Guinée	(Punlin chootil Monaglan)	Contestation d'une saisie vente
14	JUDR250325GNTC84	084	La société Minning Company KATANGA	La société African Mining Corporation SA	Contestation de saisie conservatoire de créances et de saisie conservatoire de biens meubles corporels
15	JUDR240225GNTC53	053	la société RURAL FRIGUIA SA	Boubacar HANN	Contestation d'une saisie vente
16	JUDR110225GNTC44	044	La société Minière de Boké (SMB) SA	Yakouba TRAORE, la Société Générale Guinée SA	Contestation de saisie attribution de créances
17	JUDR100325GNTC64	064	La société SGI automobiles SARL	L'instance de coordination national guinée(ICN-Guinée), La société Orabank ,La société Afriland First Bank Guinée	Contestation de saisie
18	JUDR280225GNTC58	058	La société Electromatic Guinée SARL	Anouar JICHII, la Société Générale Guinée SA et la Banque Islamique de Guinée, et plusieurs autres	Contestation de saisie attribution de créances
19	JUDR310125GNTC31	031	La société Africaine d'Assurance et de Réassurance SAAR Guinée SA	La société nationale Contracting Company Limted, la Société Générale Guinée SA, la société Ecobank Guinée SA	Contestation de saisie attribution de créances
20	JUDR130225GNTC47	047	Ibrahima Sory BARRY	Banque islamique de Guinée BIG SA	Contestation de saisie vente
21	JUDR250225GNTC55	055	La société Electromatic Guinée SARL	Anouar JICHI, la Société Générale Guinée SA et la Banque Islamique de Guinée	Contestation de saisie attribution de créances
22	JUDR170325GNTC70	070	Ousmane BAH	Abdourahamane BAH	Rétractation d'ordonnance
23	JUDR311224GNTC555	N/A	La société Skye Bank Guinée SA	La société Baladore et autres	(Référé)
24	JUDR080425GNTC100	101	Jacques THEA	L'office National du Tourisme	Ouverture forcée d'un hôtel